

Des musées dans la Guerre froide

Olivier Büttner, Brigitte Gilardet

▶ **To cite this version:**

Olivier Büttner, Brigitte Gilardet. Des musées dans la Guerre froide. 2014. halshs-00952601

HAL Id: halshs-00952601
https://shs.hal.science/halshs-00952601

Preprint submitted on 27 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Réseau des Correspondants départementaux de l'IHTP

« La Guerre Froide vue d'en bas : 1947-1967 »

Thème IV : Actions collectives et ordre public

Sous la direction de :
- Olivier Büttner IR IHTP-CNRS ;
- Philippe Buton, Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Reims,
- Michel Hastings, Professeur de Science politique à l'Institut d'Etudes Politiques de Lille.

§§§§§§§

Des musées dans la Guerre froide : de Besançon à Paris 1956-1957

Auteurs :

Olivier Büttner, Animateur du réseau des correspondants départementaux de l'IHTP,
Brigitte Gilardet, Docteure en Histoire de l'Art contemporain, post doctorante à l'IHTP.

Février 2014

En 1957 a lieu à Paris au musée des Arts décoratifs « l'exposition sur le plus ancien musée de province », Besançon. Le musée de Besançon est cher au cœur de tous les Francs-Comtois qui participent à cette exposition : Marie-Lucie Cornillot, la conservatrice de ce musée, Jean Vergnet-Ruiz, alors Inspecteur général des musées de province et François Mathey, conservateur adjoint au musée des Arts décoratifs, qui a travaillé au sein de la commission diocésaine d'art sacré de Besançon avec M^{me} Cornillot. Cette exposition au Pavillon de Marsan, au palais du Louvre, n'avait pas été programmée. Elle est le fruit des circonstances politiques internationales qui ont marqué l'année 1956 (l'intervention des chars

soviétiques à Budapest) et de l'audace des conservateurs, comme le raconte Marie-Lucie Cornillot :

> « Les événements hongrois de 1956 m'avaient fait un devoir, selon les règlements, de mettre en caisse les plus précieuses collections et de me préoccuper d'une évacuation éventuelle. L'alerte avait été aussi ressentie par la Tchécoslovaquie, laquelle malgré "l'ordre rétabli" et le danger de guerre écarté, ne voulait plus envoyer son exposition artistique, comme convenu, au musée des Arts décoratifs de Paris. C'était là que se tenaient de grandes expositions organisées par un Franc-Comtois et ami, François Mathey, alors conservateur adjoint de ce musée. Puisque nos œuvres étaient prêtes à partir, il nous demanda qu'on les fasse venir à Paris dans le musée du Pavillon de Marsan du Louvre, en y ajoutant les plus belles pièces du Palais Granvelle, c'est-à-dire les Tapisseries de Charles-Quint. Ainsi eu lieu, de février à fin avril 1957, à Paris l'exposition intitulée "Besançon le plus ancien musée de France" avec un catalogue de 277 numéros que je dus établir en un mois et demi, en essayant de lui donner un caractère un peu scientifique ; sa couverture incita les visiteurs à l'acheter, car elle reproduisait un dessin de Gromaire[1] dont nous avions fait une exposition en 1956. Admirablement présentée avec le concours de décorateurs professionnels et toute la publicité souhaitable, affiches en couleur répandues dans tout Paris, inauguration avec les hautes personnalités des Musées et des Beaux-Arts et une visite spéciale du Président Coty entouré de nombreux ministres, elle assura la notoriété de Besançon et de son musée ».[2]

Certes, « l'insurrection hongroise d'octobre et de novembre 1956 représente un moment clef de cristallisation des tensions durant les années de Guerre froide non pas tant dans ses implications internationales, mais plutôt par son impact sur les représentations des contemporains. En effet, autant par son imprévisibilité que par son intensité, et peut-être surtout par son dénouement tragique, elle constitue un puissant facteur en France de mobilisation collective et d'émotion partagée »[3]. Mais à Besançon, avait-on eu à faire à un exercice d'évacuation des œuvres d'art tel que les règlements émanant du Service de protection des œuvres d'art (SPOA) alors dirigé par Rose Valland le recommandaient ? Ou bien, le climat de crainte d'une troisième guerre mondiale avait-il vraiment incité la conservatrice du musée à mettre en caisse et à préparer dans le moindre détail l'évacuation des plus belles pièces de ses collections ? Notons que dans le modèle conflictuel présenté en novembre 1955 par la direction du Service national de la protection civile (SNPC) devant le comité de la défense civile de l'OTAN, la France était susceptible de subir en cas de conflit des attaques atomiques massives : les 88 villes françaises de plus de 50 000 habitants (dont Besançon) et plusieurs villes portuaires moins peuplées étaient alors considérées comme des cibles potentielles[4].

---

[1] Marcel Gromaire (1892-1971) artiste peintre et graveur : http://musearti.hypotheses.org/2306

[2] Marie-Lucie Cornillot, « Le musée classé de Besançon, transformations et aménagements, de 1946 à 1972 », in cat.expo. *1694-1994, bibliothèques et musées de Besançon, trois siècles de patrimoine public*, 1994, Besançon : bibliothèque municipale de Besançon, p. 220-232.

[3] Monod Nicolas, « L'impact des évènements de Hongrie : octobre- novembre 1956 », *in* Buton Philippe, Büttner Olivier, Hastings Michel, (dir.), *La Guerre froide vue d'en bas*, Éditions du CNRS, à paraître au 1er semestre 2014.

[4] Sur ce thème cf. : Miclot Isabelle, *« Guerre nucléaire, armes et...parades : hypothèses conflictuelles et politiques de protection civile en France dans les années 1950-1960 »*, Hall-SHS - collection Réseau des correspondants départementaux de l'IHTP, 2013 : http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00816621

L'état d'esprit des Francs-Comtois au début de la Guerre Froide

Une première recherche dans les archives des musées de province conservées dans les locaux du Louvre[5] se révéla infructueuse. Mais dans ces archives, un document à propos d'un projet d'exposition sur l'art sacré à Besançon en juillet 1950 est révélateur de l'impact de la guerre de Corée et de la Guerre froide sur la population franc-comtoise. Dans un courrier du 18 juillet 1950 adressé à M. Vergnet-Ruiz, Inspecteur général des musées de province, la directrice du musée de Besançon exprime son regret de devoir renoncer à cette exposition :

> « Après avoir fait toutes les démarches nécessaires auprès des préfets, et des Monuments historiques pour obtenir le prêt des objets d'art conservés dans les sacristies, je me vois dans l'obligation de renoncer à cette exposition, car messieurs les curés sont très inquiets de la situation politique depuis les événements de Corée et son Excellence M^gr. Dubourg[6] me met en garde contre ce nouvel état d'esprit qui me prépare beaucoup de refus ou de retards. Dans ces conditions, je reprendrai ce projet plus tard ».

Concentrer toute la richesse de l'art sacré bisontin dans un seul endroit est dangereux, alors que la guerre menace et que les Russes sont si près de Besançon. Ces trésors sont davantage en sûreté en restant disséminés et cachés dans les sacristies des églises de campagne. Les troupes des pays de l'Est ne sont qu'à deux étapes du tour de France de nos frontières [7] et de Besançon !
À l'été 1950, la menace d'une nouvelle guerre a envahi l'esprit des Francs-Comtois et le préfet du Doubs, Louis Ottaviani, y fait référence dans ses rapports mensuels au ministre de l'Intérieur. La « partie économique » du rapport du mois de juillet daté du 31 juillet 1950 est sur ce point révélatrice :

> « D) Partie économique
> "Depuis le début du mois, certains consommateurs constituent des stocks de denrées alimentaires non périssables notamment de sucre, riz, savon, huile, chocolat. L'atmosphère de tension internationale à la suite des événements de Corée en est la cause. J'ai adressé par voie de presse l'appel ci-joint[8].
> D'autre part, j'ai donné des instructions au service des Douanes pour qu'il resserre la surveillance des Suisses venant acheter en France afin de constituer des stocks familiaux ainsi que leur a conseillé à plusieurs reprises la radio[9] de leur pays. »[10]

---

[5] Palais du Louvre, Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN), archives des musées de province, musée des Beaux-arts de Besançon, série Z 66.
[6] M^gr Dubourg est archevêque de Besançon depuis 1937, il décède en 1954.
[7] « Ce bloc de près de 400 millions d'hommes borde maintenant la Suède, la Turquie, la Grèce, l'Italie ! Sa frontière n'est séparée de la nôtre que par 500 kilomètres, soit à peine la longueur de deux étapes du tour de France cycliste ! » Général de Gaulle, discours de Rennes, 27 juillet 1947.
[8] Une copie sur papier pelure de l'appel signée par le préfet Louis Ottaviani, est jointe au rapport daté du 31 juillet 1950.
[9] Radio-Sottens, L'émetteur national de Sottens en ondes moyennes est inauguré le 23 avril 1931 sur la commune de Sottens (canton de Vau). La Société romande de radiophonie (S.R.R.) et Radio-Genève utilisaient en commun cet émetteur. Ces radios étaient très écoutées en Franche-Comté.
[10] AN, ministère de l'Intérieur, rapports mensuels des préfets : f/1cIII/1234 Doubs 1950-1956.

"Appel au bon sens"
Aux habitants du Doubs

Des différentes régions du département, il m'est signalé que certains de nos concitoyens se livrent à des achats inconsidérés de café, de sucre, d'huile, etc., le prétexte donné est que les événements internationaux sont assez graves pour inciter les consommateurs à prendre certaines précautions alimentaires [...].
Ceux qui se livrent à de tels achats ont, sans motif, perdu le contrôle d'eux-mêmes et abandonné la notion de la dignité la plus élémentaire.
Ce sont là des agissements intolérables et, s'ils devaient se généraliser, il n'est pas douteux que les pouvoirs publics devraient réagir avec sévérité [...].
Habitants du Doubs, la meilleure façon de m'aider dans cette circonstance et de rester vous-mêmes, c'est-à-dire des citoyens ayant la tête froide, le cœur solide, confiant dans l'avenir de vos familles et dans la destinée de votre pays.
Il n'y a plus de place en France ni en Franche-Comté pour des citoyens qui pèsent leur courage et leur confiance en plaçant dans le plateau de la balance quelques kilos de sucre ou quelques litres d'huile ».

Le Préfet
L. OTTAVIANI

En 1956, les événements de Hongrie vont soulever l'indignation et la colère dans le département du Doubs. Le préfet dans son rapport du mois de novembre en date du 11 décembre 1956, le mentionne :

> « Les événements de Suez et la révolution en Hongrie ont dominé l'actualité politique au cours du mois de novembre. L'entreprise de Suez avait flatté l'amour propre populaire, elle s'est engagée dans une réelle euphorie qui s'est muée en inquiétude devant la réaction de l'URSS.
> La révolution de Hongrie et la répression sanglante à laquelle elle a donné lieu suscitent une très vive réaction anticommuniste marquée dans mon département par la mise à sac de la permanence du Parti communiste à Besançon. »[11]

S'agissant du déménagement des collections du Musée de Besançon, si aucune trace de l'affaire de Hongrie n'apparaît dans les archives de la Bibliothèque centrale des musées nationaux (BCMN), les archives municipales de la ville de Besançon conservent la correspondance entre la conservatrice et M. Vergnet-Ruiz[12]. Elles contiennent les lieux de repli éventuels pour les collections du musée et la liste des collections à mettre à l'abri.
Dans un courrier de deux pages, adressé le 11 novembre 1956[13] à M. Vergnet-Ruiz[14], Marie-

[11] AN : f/1cIII/1264 département du Doubs rapport du mois de novembre 1956.
[12] Des copies de ces archives ont aimablement été transmises par la direction des archives municipales de Besançon à l'IHTP dans le cadre de la recherche du réseau des correspondants départementaux sur « la Guerre froide vue d'en bas : 1947-1967 ».
[13] L'insurrection de Budapest a pris fin, le 10 novembre 1956.

Lucie Cornillot fait savoir qu'elle n'a pu se rendre à Paris, car depuis le début de la semaine elle fait préparer « *les mesures de sécurité à prendre en cas de tension diplomatique » :*

> « J'ai fait descendre dans l'annexe de l'Archéologie les caisses du grenier susceptible de servir en cas d'évacuation (celle de 1939 et celle de l'exposition Pétain). On les fera numéroter en tenant compte des objets que l'on mettra dedans : boîtes à dessins, tableaux, objets d'art, horlogeries, tapisseries. Des essais vont être faits à l'avance. Tout cela est long à faire avec ordre, bordereaux, etc. Je me rappelle le mal que j'ai eu en 1939 toute seule avec le garçon de la bibliothèque. Et cependant, Picard[15] avait préparé dès 1938 la liste de première et deuxième urgence. »

Puis elle précise qu'en 1954, le musée avait déjà répondu à une circulaire en donnant des listes de première, deuxième et troisième « catégorie » et qu'en 1956 un rappel lui avait été fait concernant les listes de l'Horlogerie, de l'Archéologie et de l'Ethnographie. Ces demandes émanaient du Service de protection des œuvres d'art (SPOA) dirigé par Rose Valland qui, outre cette direction, conservait son activité (et un bureau) auprès des Affaires étrangères, s'agissant de la recherche et du rapatriement des biens artistiques spoliés par les Allemands[16].

M^me^ Cornillot poursuit son courrier en demandant conseil sur les points suivants :

1) Les dimensions et le poids maximum des caisses *« Pour les livres j'ai reçu l'ordre de ne pas dépasser 80 kg* […] *et les petites caisses Pétain[17] contiendraient 12 cartons à dessin, nos cartons remplis font de 15 à 20 kg » ;*
2) La numérotation : elle serait double : *« une numérotation continue en gros chiffres 'rouge' pour l'ensemble de toutes les caisses, une numérotation particulière précédée d'une lettre pour les diverses catégories (D = dessins, P = peintures, etc. ».* Le bordereau lui sera tapé en 4 exemplaires *"un collé intérieurement au couvercle, 1 pour le musée, 1 pour la municipalité, 1 pour le Louvre".*
3) Le choix des œuvres à évacuer ou à mettre à l'abri : si la constitution de listes ne semble pas lui poser problème, la directrice du musée se dit "*embarrassée pour la céramique ; la circulaire mentionne trois catégories, nous ne prévoyons les caisses que pour la première et la deuxième".*
4) Les lieux et moyens d'évacuation ; les événements de Hongrie vont venir contrecarrer le plan initial d'évacuation établi en 1954-1955 par la directrice du musée de Besançon :

> « J'avais tout d'abord prévu comme j'ai dû l'écrire l'an dernier la mise à l'abri des caisses dans les caves de la Bibliothèque. La visite que j'ai faite des caves de

---

[14] Archives municipales de la ville de Besançon : cote 187 W: correspondances du musée des Beaux-arts et d'archéologie de Besançon, 1956 : Lettre de Marie-Lucie Cornillot à M. Jean Vergnet-Ruiz, le 11 novembre 1956 (n° 969) faisant état des lieux où mettre à l'abri les collections.

[15] Un des adjoints de M^me^ Cornillot.

[16] Raison pour laquelle des archives concernant le SPOA sont encore conservées au sein des archives diplomatiques. Le décret du 30 septembre 1949 met fin aux activités de la commission de récupération artistique (CRA) mais, par courrier du
Haut Commissaire de la République française en Allemagne, daté du 29 avril 1950, est créé le Service de remise en Place des Œuvres d'Art (SROA) placé sous les ordres de Rose Valland et dépendant des Affaires étrangères. Source : centre des archives diplomatiques de La Courneuve, carton 209SUP/708 [Vrac d'archives « Rose Valland »], d.2.

[17] Caisses qui ont servi dans le cadre de l'exposition « Pétain » de 1942 comme l'indique M.L. Cornillot dans son courrier du 11 novembre 1956.

> Granvelle me fait préférer celle-ci vastes et sèches et d'accès plus large. […] Les événements de Hongrie me font redouter davantage bombardements et incendies. Devrait-on alors demander l'hospitalité à un ou deux petits châteaux isolés des grandes routes : par ex, le château de Filain près de Vesoul (60 km), le château de Moncley (20 km), mais M. de La Garde a été consul des États-Unis[18], le château de Miserez (10 km), le château de Bouckans (15 km), le château de Jallerange (20 km). Telles sont les solutions proposées à moins qu'un service de l'UNESCO ne vienne les chercher en camion »

L'avis du Directeur des musées de France est sollicité sur ce plan d'évacuation. Les listes révisées et complétées des objets du musée de Besançon à mettre à l'abri en urgence lui sont transmises trois jours plus tard, le 14 novembre 1956.

Les Salines de Lorraine : abris pour les collections des musées

Rose Valland, directrice du service de la protection des œuvres d'art (SPOA) depuis 1953, consultée sur ce projet d'évacuation par M. Vergnet Ruiz, suggère par téléphone à Marie-Lucie Cornillot de les abriter dans des mines de sel. Ayant vu en 1945 des œuvres d'art spoliées entreposées dans des mines de sel lors de son séjour en Allemagne en tant qu' « officier Beaux-Arts au sein de la 1ère armée », puis dès 1947, affectée au poste central de la récupération artistique[19], Rose Valland avait entrepris dès le début 1950 de récupérer des lieux susceptibles de protéger des œuvres d'art en cas de nouveau conflit :

> « La dernière guerre avait attiré l'attention sur le danger où se trouvaient les œuvres d'art en cas de conflit armé, ou d'occupation du pays par l'ennemi. À mon retour d'Allemagne, dès 1953, je m'efforçais de parer si possible à cette éventuelle menace par une entente qui envisagerait ce problème sur le plan international. Une conférence fut organisée à La Haye, à laquelle je participais comme déléguée de la France. Trois mois après la ratification des accords des six premiers pays participants, le 7 août 1956, chaque nation, dont la France, prenait l'engagement de rechercher, en temps de paix, et d'établir des dépôts capables d'assurer, le cas échéant, la sécurité des œuvres d'art en temps de guerre. C'est dépôts je m'efforçais de les trouver. » (Rose Valland, le 28 octobre 1956[20]).

Parmi les documents concernant l'activité de Rose Valland au SPOA, archivés au centre des archives diplomatiques de La Courneuve[21], trois d'entre eux permettent de répertorier géographiquement les différents lieux pouvant servir d'abris pour les œuvres d'art : une liste non datée des délégués de zone et des abris d'œuvre d'art et une note tapuscrite et son brouillon manuscrit de Rose Valland datés du 1er septembre 1968 concernant le "budget à envisager au titre du VIe Plan pour assurer la protection des œuvres d'art en temps de guerre ». Ces documents nous permettent de reconstituer le tableau ci-dessous :

[18] C'est donc une cible à lui seul et sa propriété peut être répertoriée par les Russes. (Note d'Olivier Büttner).
[19] Rose Valland, *Le front de l'art : défense des collections françaises : 1939-1945*, Paris : Plon, 1961, 263 p.
[20] Centre des archives diplomatiques de La Courneuve, carton 209SUP/708, [Vrac d'archives « Rose Valland »], d.2. Introduction de la note tapuscrite du 12 octobre 1956 signée par Rose Valland, au sujet des blockhaus de Saint Germain-en-Laye, 12 p.
[21] Centre des archives diplomatiques de La Courneuve Carton 209SUP/708, [Vrac d'archives « Rose Valland »], d.1 et d.2.

Abris retenus pour la protection des œuvres d'art dans le cadre du SPOA

Zone de protection des œuvres d'art n°	*Abris*	*Département*
1	Blockhaus de St-Germain en Laye	Yvelines
2	Salines de Lorraine	Meurthe-et-Moselle
3	?	?
4	Salines de Boudigot	Landes
5	Blockhaus de Pignerolles	Maine et Loire
6	Tunnels : Riure, Margerid, Pont-Neuf, Avouac	Haute-Loire
7	Tunnels : Arrigas, Cornier, Bouffiac	Gard
8	Tunnel : Calmels	Aveyron

Sources : Centre des archives diplomatiques de La Courneuve, carton 209SUP/708, [Vrac d'archives "Rose Valland"].

Les mines de sel des Salines de Lorraine ont intéressé Rose Valland dès 1953, mais l'accord d'utilisation éventuelle de ces lieux comme abris date d'avril 1959. Rose Valland donne les précisions suivantes :

> « Salines de Lorraine. Une centaine de kilomètres de galeries souterraines à 150 m de profondeur :
> - Salines de Saint-Nicolas du Port ;
> - Salines de Verangeville.
> Ces deux mines contiguës sont approximativement à 15 km de Nancy. La saline de Saint-Laurent d'Einville - environ à 25 km des précédentes - n'est pas actuellement en état d'exploitation, mais peut être cependant utilisée dans une vingtaine de kilomètres de galeries.
> Un accord pour l'utilisation éventuelle de ces mines pour la mise à l'abri des collections nationales a été passé le 16 avril 1959 avec le préfet ; chef de la Protection civile (lettre n 6335). La direction des Mines a de plus fait connaître le 12 avril qu'elle ne présentait aucune objection à l'utilisation de ces mines pour la protection des œuvres d'art si elle était nécessaire. » (Rose Valland 1968)[22].

C'est à ces salines repérées dès 1953 (comme les blockhaus de Saint Germain-en-Laye[23]),

[22] Centre des archives diplomatiques de La Courneuve, carton 209SUP/708, [Vrac d'archives « Rose Valland »], d.2.

[23] Rose Valland visite pour la première en mai 1954 ces blockhaus, anciens abris de l'État-major de la défense antiaérienne de la Wehrmacht (Von Rundstedt). Le 8 juin 1954, elle est reçue par le général Chassin, chef de la défense anti aérienne du territoire qui lui confirme que ses services ne s'intéressent pas aux bunkers de Saint-Germain-en-Laye. Une première demande d'affectation des 4 blockhaus est adressée le 11 juin 1954 par le ministre de l'Education nationale au Ministre de la Guerre, lettre signée de Jacques Jaujard, directeur général des Arts et des Lettres. Le décret du 23 février 1955 portant attribution des bâtiments et des terrains à l'Éducation nationale, paraît au Journal officiel du 3 mars 1955. Notons enfin que par un courrier du 17 février 1965 Rose

mais non encore acquises, que pense Rose Valland quand elle fait sa proposition en novembre 1956 à la directrice du musée de Besançon pour abriter ses collections.

M[me] Cornillot, compte tenu de la configuration des mines proches de Besançon, doit écarter cette solution[24] : "Malheureusement, nos salines sont des puits à muyre[25], exploités par forage et sondage ; les bonnes mines à galeries et salles sont du côté de Nancy. Il nous reste les châteaux ou les forts désaffectés". Les autorités locales, y compris le général Fayard (général de la 6° Région militaire) sont informées de ces mises en caisse et du plan d'évacuation adopté par Mme Cornillot.

Les expositions de 1957 au musée des Arts décoratifs de Paris

Si l'alerte est passée, les collections sont désormais en caisse. Il ne s'agissait donc pas d'un exercice, Marie-Lucie Cornillot s'apprêtait bien à procéder à une évacuation de ces collections vers les petits châteaux repérés dans la campagne autour de Besançon. Ces collections sont donc prêtes à être transportées jusqu'à Paris, pour une exposition temporaire comme le suggère François Mathey. Le musée des Arts décoratifs a en effet, pour les mêmes raisons, reporté l'exposition d'art tchécoslovaque programmée à la même époque. Dans ce contexte de crise aiguë, mais passagère propre à la Guerre froide, François Mathey et Marie-Lucie Cornillot vont donc saisir l'occasion de promouvoir leurs musées. L'exposition des collections bisontines à Paris a lieu de février à avril 1957, son catalogue inclut notamment un texte de Jean Vergnet-Ruiz. Sa couverture est une composition originale de Gromaire spécialement conçue pour l'exposition et figure les armes de Besançon[26], un aigle noir aux ailes déployées sur fond jaune. Le Président de la République René Coty visite cette exposition en compagnie d'Eugène Claudius-Petit, alors vice-président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs (UCAD). Des photographies et les images des actualités cinématographiques gardent trace de l'évènement. François Mathey salue dans un article paru dans *Jardin des arts* les mécènes bisontins qui ont enrichi les collections de ce musée[27].

Valland soumet à André Malraux, ministre de la Culture « une idée et un projet qui consistent à créer un musée de la dernière guerre et de la Résistance dans les blockhaus de Saint Germain-en-Laye ». Centre des archives diplomatiques de La Courneuve, carton 209SUP/708, [Vrac d'archives « Rose Valland »], d.2.

[24] Archives municipales de la ville de Besançon : cote 187 W: correspondance du musée des Beaux-arts et d'archéologie de Besançon, 1956 : lettre de Marie-Lucie Cornillot à M. Jean Vergnet-Ruiz, le 11 novembre 1956 (no 969) faisant état des endroits où mettre à l'abri les collections. Note de Marie-Lucie Cornillot à M. Jean Vergnet-Ruiz, dressant des listes « finalisées » des objets à mettre à l'abri, adressées au directeur des musées de France, le 14 novembre 1956. Courrier de Marie-Lucie Cornillot à Jean Vergnet-Ruiz, écartant la suggestion de Rose Valland, de déposer les objets du musée dans des mines de sel, le 23 novembre 1956.

[25] En Franche-Comté il n'existe pas de carrière de sel proprement dite. Les gisements souterrains ont été exploités par creusement de galeries et de puits où les sources d'eaux salées sont recueillies dans des bassins puis remontées en surface à l'aide de pompes hydrauliques.

[26] Paris 1957 : cat. expo. *Besançon, le plus ancien musée de France : février-avril 1957,* Paris : Musée des Arts décoratifs, 1957, page de garde.

[27] François Mathey, « L'esprit des collections bisontines », *Jardin des arts*, n° 30, avril 1957, p. 369-375.

Le Président Coty et les visiteurs de cette exposition ne sauront jamais que, sans les événements de Hongrie, l'exposition sur les richesses du musée de Besançon n'aurait sans doute jamais eu lieu à Paris. Quant à l'exposition d'art ancien en Tchécoslovaquie[28], retardée par la crise internationale, elle aura finalement bien lieu au musée des Arts décoratifs, dans la foulée de l'exposition sur le musée de Besançon, de juin à octobre 1957. Elle illustre l'ouverture à l'internationale du musée des Arts décoratifs, tradition ancrée depuis son installation au Pavillon de Marsan, en 1905. Le musée financé par une association privée (l'UCAD) bénéficie de sa localisation géographique et de la qualité de ses espaces d'exposition. Les expositions "diplomatiques" vont ainsi contribuer à son prestige et à celui des pays étrangers représentés dans l'écrin du "Louvre", un label qui effectivement résonne agréablement aux oreilles des étrangers amenés à exposer à Paris. Dans le contexte particulier de la Guerre froide, les sollicitations du ministre des Affaires étrangères et celles du ministre des Affaires culturelles vont se cumuler et mobiliser une grande partie du calendrier des expositions temporaires du musée[29]. Pouvoir exposer sous "les ors de la République » mais au sein d'une institution de droit privé constitue un moyen non négligeable mis à la disposition de la diplomatie française en ces périodes de tension, qu'il s'agisse de la Guerre froide ou de la décolonisation.



Marie-Lucie Cornillot et François Mathey,

Lors de la préparation de l'exposition *Besançon le plus ancien musée de France*

Musée des Arts décoratifs de Paris, février-avril 1957

[28] La Courneuve, Centre des archives du Ministère des Affaires étrangères. Fonds du Service d'échanges artistiques, dossiers d'expositions : cote no 1474 : exposition d'art ancien tchécoslovaque en France (musée des Arts décoratifs), 1956-1958.

[29] Sur l'histoire de ces expositions et l'action du conservateur François Mathey au musée des Arts décoratifs, se reporter à l'ouvrage à paraître de Brigitte Gilardet, *Réinventer le musée, un précurseur méconnu : François Mathey (1953-1985)*, aux Presses du Réel, 1er semestre 2014.